

6 Novembre 2008

Rémunération du dirigeant mandataire social

Lors de sa réunion du 5 novembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a constaté que la quasi totalité d'entre elles étaient déjà mises en œuvre. Les dispositions complémentaires seront arrêtées par le Conseil d'administration et détaillées dans le rapport annuel qui sera publié après l'arrêté des comptes de l'exercice en cours.

Contacts Presse

Philippe Kasse, Stéphane Farhi (Corporate) - Tel +33 1 41 49 29 82 /33 08
philippe.kasse@chq.alstom.com, stephane.farhi@chq.alstom.com

Relations Investisseurs

Emmanuelle Châtelain - Tel + 33 1 41 49 37 38 - investor.relations@chq.alstom.com

Sites internet : www.alstom.com